

Modèle de Contrat de commission sur vente

Mis à jour le : 10.02.2025

Introduction

Un contrat de commission sur vente permet de sécuriser une collaboration commerciale entre un vendeur (mandant) et un intermédiaire (commissionnaire) en encadrant la rémunération, les responsabilités et les obligations de chacun.

- 1. Définir clairement la rémunération 📜
- Préciser le taux ou le montant de la commission.
- Déterminer les modalités et délais de paiement.
- **Exemple**: Un agent commercial reçoit 5% de commission sur chaque vente conclue.
- 2. Encadrer les obligations du commissionnaire 🤝
- Définir son rôle et ses limites (prospection, négociation, conclusion de ventes).
- Empêcher tout conflit d'intérêt ou concurrence déloyale.
- Exemple: Un commissionnaire ne peut pas vendre des produits concurrents sans accord du mandant.
- 3. Sécuriser la relation contractuelle 🔒
- Préciser la durée du contrat et les conditions de renouvellement.
- Anticiper les modalités de résiliation et éviter les litiges.
- Exemple : Un préavis de 30 jours est requis pour mettre fin au contrat.
- 4. Protéger les informations commerciales et la clientèle 👙
- Assurer la confidentialité des données clients et des stratégies commerciales.
- Encadrer l'utilisation des contacts commerciaux après la fin du contrat.
- **Exemple** : Le commissionnaire ne peut pas exploiter le fichier client après la résiliation du contrat.

Conclusion

Le **contrat de commission sur vente** est indispensable pour structurer une collaboration **équilibrée et sécurisée**, garantir **une rémunération transparente** et prévenir **tout conflit commercial**.

Nota Bene - Clause de non-responsabilité

Les informations et modèles contenus dans ce document sont fournis à titre indicatif et ne sauraient en aucun cas constituer un avis juridique ou remplacer l'assistance d'un professionnel qualifié. Bien que toutes les précautions aient été prises pour fournir des informations exactes et à jour, l'éditeur de ce document décline toute responsabilité en cas d'erreurs, d'omissions ou d'inexactitudes.

Il est recommandé aux utilisateurs de ce modèle de consulter un avocat ou un conseiller juridique spécialisé pour vérifier la conformité des documents aux lois et règlements en vigueur, en fonction de leur situation spécifique. L'éditeur ne pourra être tenu responsable d'aucun dommage direct ou indirect résultant de l'utilisation de ces modèles, y compris en cas de requalification d'un contrat, de litiges, ou de sanctions administratives.

L'utilisation de ce modèle est effectuée sous la seule responsabilité de l'utilisateur. L'éditeur se réserve le droit de modifier et d'actualiser le contenu de ce document sans préavis.

Contrat de commission sur vente

ENTRE LES SOUSSIGNÉS

- [Nom de l'Entreprise/Mandant], immatriculée sous le numéro [Numéro SIRET], ayant son siège social à [Adresse], représentée par [Nom du représentant], en sa qualité de [Fonction], ci-après dénommée « le Mandant ».
- [Nom du Commissionnaire], demeurant à [Adresse], ci-après dénommé « le Commissionnaire ».

Ci-après désignés ensemble les « Parties ».

ARTICLE 1 - OBJET DU CONTRAT

Le présent contrat a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le Commissionnaire perçoit une rémunération en échange de la vente des produits/services du Mandant.

ARTICLE 2 - OBLIGATIONS DES PARTIES

2.1 Obligations du Mandant

Le Mandant s'engage à :

- Fournir au Commissionnaire toutes les informations nécessaires sur les produits/services.
- Assurer la disponibilité des produits vendus.
- Régler la commission selon les termes prévus au contrat.

2.2 Obligations du Commissionnaire

Le Commissionnaire s'engage à :

- Promouvoir et vendre les produits/services du Mandant.
- Respecter les prix et conditions de vente définis par le Mandant.
- Ne pas détourner la clientèle au profit d'un concurrent.

ARTICLE 3 - COMMISSION ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Le Mandant versera au Commissionnaire une commission de [Taux ou Montant fixe] par vente réalisée.

Le paiement s'effectuera selon les modalités suivantes :

- Versement mensuel/trimestriel après validation des ventes.
- **Délai de règlement** : sous [XX] jours après facturation.
- Modalité de paiement : [Virement bancaire, chèque, etc.].

ARTICLE 4 - DURÉE ET RÉSILIATION

Le présent contrat est conclu pour une durée de [Durée], renouvelable automatiquement sauf

dénonciation écrite par l'une des parties avec un préavis de [XX] jours.

Il peut être résilié de plein droit en cas de :

- Non-respect des obligations contractuelles après mise en demeure.
- Cessation d'activité ou liquidation judiciaire d'une des Parties.
- Accord mutuel des Parties.

ARTICLE 5 - CONFIDENTIALITÉ

Le Commissionnaire s'engage à ne pas divulguer d'informations confidentielles relatives à l'activité du Mandant, même après la fin du contrat.

ARTICLE 6 - RESPONSABILITÉS

Le Commissionnaire agit en tant qu'intermédiaire indépendant et n'engage pas la responsabilité du Mandant vis-à-vis des clients finaux.

Toute réclamation liée à la vente des produits/services devra être traitée directement par le Mandant.

ARTICLE 7 - LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

Le présent contrat est régi par le droit [Pays].

En cas de litige, les Parties s'engagent à tenter une médiation avant toute action en justice devant le **[tribunal compétent]**.

ARTICLE 8 - DISPOSITIONS FINALES

- Ce contrat constitue l'intégralité de l'accord entre les Parties.
- Toute modification devra être formalisée par un avenant écrit signé des Parties.
- Chaque Partie conserve un exemplaire signé.

Fait à [Lieu], le [Date], en [Nombre] exemplaires.

Signatures:

[Nom et Signature Représentant du Mandant] [Nom et Signature du Commissionnaire]

Pensez à ajuster chaque clause selon votre situation et consultez un professionnel si nécessaire.